



## Un été hors normes, qui va devenir la norme ...

C'est peu dire que l'été 2022 a été chaud et sec. Plusieurs semaines au-dessus de 30° au village (800 m d'altitude rappelons-le) et cela dès le mois de juin. Et que dire alors de cet automne ? Une douceur bien agréable certes, mais à peine une nuit en dessous de 5°. Cette situation

exceptionnelle ne l'est pourtant pas. Ce n'est que la manifestation de ce que les scientifiques nous annoncent depuis quelques temps déjà, de GIEC en G20 devenu 27. Nous l'avons vu venir : voilà 3 ou 4 ans que les cigales se sont installées durablement à Chapelèche. Il y a 10 ans le crissement caractéristique d'un de ces insectes nous avait étonnés et réjouis : l'été était bien là. Au fil des années, les stridulations sont devenues permanentes et se sont faites entendre jusque sur la place du village tout l'été 2022. Le réchauffement climatique devient la chaude réalité et il nous faut non seulement nous y habituer mais surtout nous y adapter et tenter de limiter l'accélération du processus.

Comment me direz-vous ? En agissant chacun à son niveau pour réduire ses consommations d'énergie : État, collectivités locales, entreprises, individus, car au bout du compte c'est de cela qu'il s'agit. Une attitude, résumée par un mot devenu à la mode depuis qu'il a été prononcé en haut lieu, me semble désormais nécessaire : **Sobriété énergétique**.

Notre société industrielle nous a habitués à disposer de tout, tout le temps, et à consommer une énergie fossile que l'on croyait infinie sans se soucier des conséquences sur l'environnement limité de notre terre. L'exploitation

des énergies fossiles a en effet permis en quelques siècles, à l'échelle de la planète des progrès technologiques et sociaux phénoménaux. Le revers de la médaille est double : nous sommes devenus dépendants de ces énergies qui un jour s'épuiseront. Il suffit pour s'en convaincre de recenser tous les appareils, véhicules, outils, objets de la maison qui sont composés à base de pétrole ou qui ont besoin de pétrole pour fonctionner. Deuxième conséquence de la surexploitation de ces énergies, le réchauffement climatique justement : extraire, fabriquer, transformer,

construire tout cela consomme de l'énergie mais surtout produit de la chaleur et dissipe le carbone du pétrole ou du gaz dans notre environnement planétaire, produisant les fameux gaz à effet de serre qui eux-même accélèrent le réchauffement. Il nous faut donc sortir de cette

addiction aux énergies fossiles et la sobriété me semble la méthode la plus efficace et la moins douloureuse pour y parvenir.

La commune s'est engagée dans cette démarche depuis quelques années déjà : rénovation thermique des bâtiments communaux, recours aux énergies renouvelables avec la chaufferie collective au bois, les panneaux photovoltaïques à l'école, la limitation de l'éclairage public, ... Elle poursuit sur cette voie en rénovant le bâtiment de la salle des fêtes et en l'équipant de panneaux solaires. Le dossier en page centrale de ce journal vous donnera les détails du projet. Le moment est aussi venu de vérifier si de nouvelles économies peuvent être faites sur l'éclairage public en complément du travail de la précédente municipalité dans ce domaine. Une enquête auprès des habitants sera lancée en début d'année 2023.

Vous le voyez, l'avenir n'est pas si sombre, mais il sera certainement plus chaud. La commune et son conseil municipal prennent leur part dans la construction de cet avenir et agissent à leur niveau pour éviter de le rendre brûlant !



Je vous souhaite à toutes et à tous, de bonnes fêtes de fin d'année, dans la joie et la sobriété !

Ali-Patrick LOUAHALA,  
maire

## Sommaire

Conseil municipal  
Vie communale - travaux  
Dossier : rénovation de l'usine  
Intercommunalité  
Vie associative  
Agenda - Infos pratiques

# Conseil municipal en direct

(résumé des délibérations par séance)

## Séance du 06 mai 2022

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **A émis un avis défavorable** sur le projet de SCOT Centre Ardèche, après débat sur les conséquences de ce document pour la commune (voir Gluiras info n°23) ;
- **A attribué** le marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation du bâtiment dit « l'Usine » au groupement Carillo / DICOBAT / BE ACT / Mathieu pour 27 500 € compris suivi de chantier et a autorisé le maire à signer le marché correspondant ;
- **A émis un avis défavorable** pour la cession d'une partie du chemin communal desservant le hameau du Vernet.

## Séance du 24 juin 2022

Le conseil municipal à l'unanimité :

- **A décidé** de compléter l'affichage obligatoire des délibérations et des arrêtés municipaux aux portes de la mairie, par leur publication ainsi que des comptes-rendus des conseils municipaux sur le site internet de la commune ;
- **A décidé** de déclasser du domaine public communal une partie de chemin rural à la Coste pour le céder au prix de 200 € aux propriétaires voisins ;
- **A approuvé** l'adhésion de la commune au CAUE de l'Ardèche d'une part et à l'association Radio des Boutières d'autre part ;
- **A décidé** de créer un poste d'adjoint technique principal 1ère classe, de supprimer le poste d'adjoint technique principal 2ème classe, de renouveler pour une période de 2 ans à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022, le CDD pour le poste d'agent technique et pour une période de 6 mois à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, le CDD pour le poste d'agent d'entretien ;
- **A validé** le financement du programme de rénovation thermique 2022 pour 6 046 € HT et sollicité l'aide du département de l'Ardèche ainsi que celle de l'État ;
- **A validé** le financement des travaux sur la voirie communale pour 31 000 € HT et la réfection du mur de soutènement de la route de Palix à Giffon pour 39 430 € soit de 70 430 € HT au total et sollicité l'aide du département de l'Ardèche pour cela ;
- **Le conseil municipal par 2 voix contre, 2 abstentions et 6 voix pour, a admis** en non-valeur un total de 7 048.98 € et a inscrit en créances douteuses 4 563.88 €. Ces sommes correspondent entre autres à des

effacements de dettes décidées par la banque de France après passage en commission de surendettement des débiteurs.

## Séance du 16 septembre 2022

Le conseil municipal à l'unanimité :

- Suite à une remarque de la Préfecture, **a retiré** la délibération sur la modification du tableau des emplois et pris une nouvelle délibération créant un

poste d'agent technique 1ère classe et modifiant le tableau des emplois en conséquence ;

- **A autorisé** le maire à procéder à des créations d'emplois pour faire face à des besoins liés à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité ;
- **A fixé** le prix des repas de la cantine scolaire à compter de la rentrée 2022 comme suit : Enfants 3.5 €, Personnel communal 4 €, Adulte hors personnel communal 5 € et modifié le montant de l'avance au régisseur de la régie ;



- **A accepté** de participer à l'achat du matériel de la psychologue scolaire à hauteur de 52.5 € après s'être étonné que ce matériel ne soit pas à la charge de l'Éducation Nationale ;
- **A attribué** une subvention de 250 € à l'association Brasse Bouillon, pour le bal 2022 ;
- **A approuvé** l'acquisition à titre gratuit après division, d'une parcelle à Aunaves et la vente d'une parcelle communale pour 1 000 €, sous réserve d'une servitude de passage au profit des propriétés riveraines ;
- **A adopté** le règlement d'utilisation de la piste de bosses pour VTT établi avec le conseil municipal des jeunes.
- **A considéré** que le financement des travaux d'enfouissement des réseaux aériens dans les hameaux nécessiterait un programme d'ensemble sur la commune et que l'amélioration esthétique des réseaux de câbles aériens n'était malheureusement pas une urgence ; aussi le conseil municipal n'a pas donné suite au devis proposé par le SDE 07.

## Séance du 28 octobre 2022

Le conseil municipal à l'unanimité :

- **A approuvé** le projet d'installation d'une centrale photovoltaïque sur la toiture du bâtiment « l'usine » pour 57 233 € HT, délégué sa maîtrise d'ouvrage au SDE07 pour réaliser cette opération et autorisé le Maire à signer le mandat de maîtrise d'ouvrage ;
- **A approuvé** les 2 rapports de la CLECT de la CAPCA, d'une part sur le centre aquatique Cap'Azur à Privas et d'autre part sur les attributions de compensation négatives de 5 communes ;
- **A approuvé** la convention avec la CAPCA pour l'attribution d'un fond de concours de 10 000 € pour les travaux de voirie 2022 et autorisé le maire à signer cette convention ;
- **A adopté** les lignes directrices de gestion du personnel communal ;
- **A adopté** les modifications proposées pour la dénomination des voies communales et l'adaptation du plan d'adressage ;
- **A retiré** la délibération portant sur les admissions en non-valeurs et pris une nouvelle délibération pour admettre en non-valeur 6 170.25 € et provisionné pour 1245.92 € de créances douteuses ;
- **A approuvé** l'adhésion à l'association « Cultivons la confiance » et lui a attribué une subvention exceptionnelle de 100 €.

## ÉTAT CIVIL

### DÉCÈS :

René FONT décédé le 07 avril 2022 ; il habitait à la Cheminas  
Roger MERCIER décédé le 02 juin 2022 à Nîmes  
Aline PICOT, née Payot, décédée le 19 juillet 2022 à Privas  
André ESSERTAIZE décédé le 06 septembre 2022 ; il habitait au Goutailla  
André CHAZEL décédé le 14 octobre 2022 à Privas, habitait à Aunaves

### NAISSANCES :

Jules COURTHIAL né le 30 juin 2022  
Timothée BOURGEAT CROZET né le 06 août 2022

### NOUVEAUX HABITANTS :

Arthur JEANNETTE et Coraline FAVIER et leur petite fille Tiffanie s'installent à l'année à La Blache, route de Beauvène.  
Estelle CROZET et Fabien BOURGEAT et le tout jeune Timothée, sont installés à l'année à la Coste route de St Pierreville  
Pierre GIRE est à la Coste, route de St Pierreville  
Pascal et Lydia RICHIEZ ont repris l'ancienne école de Plos  
Siegfried et Véronique MONTRIBOT et leur fils Mathys se sont installés à l'année à la Grange de Puaux

### MARIAGES À GLUIRAS :

Alexis LICOUR et Eléonor RISSON, le 16 juillet 2022  
Morgan LOPEZ et Mélanie CHAMBON le 20 août 2022  
Muriel ROUX et Cédric ASTIER, le 08 octobre 2022 devant Christine Garnier, 2ème adjointe.



Jules Courthial



Mariage Muriel et Cédric Astier

## DERNIÈRE MINUTE

Nous apprenons en cours de rédaction de ce numéro le décès de Mr André COURTHIAL, 103 ans, doyen des gluirassous. Avec respect et admiration, nous adressons à sa famille nos sincères condoléances.

## TRAVAUX ENTRETIEN ET RÉPARATION DU PATRIMOINE COMMUNAL

Tous les ans, la municipalité consacre une partie de ses moyens pour maintenir et entretenir l'important patrimoine immobilier communal. Ce patrimoine est constitué autant de bâtiments et de terrains que de la voirie et de divers équipements communaux. Ainsi les travaux ne sont pas toujours très visibles mais ils sont bien réels et réguliers.

Avant l'été, nous avons relaté l'important travail des agents communaux, Vincent et Maxime, sur le mur de soutènement de la cour de l'ancienne école de la Fargatte ; ils ont poursuivi cet automne avec la réparation du toit de la sacristie de l'église dont les tuiles de rive ne tenaient plus et menaçaient l'étanchéité de la pièce.

L'été c'est le moment de prendre le pinceau ; ainsi les volets de l'appartement du bas de la résidence Serre ont été peints. Merci Marc ! Dans le village, plusieurs petites améliorations sont prévues pour la sécurité de tous : deux rampes en ferronnerie seront posées, l'une en descendant sur la route de la Marette pour éviter de tomber dans le jardin de Mme Ollier, l'autre pour délimiter la chaussée dans la descente de la rue de la Forge sous l'Echoppe du bon berger. La sécurité dans les hameaux n'est pas oubliée : un miroir a été installé au pont de Moulinas pour permettre aux riverains de voir arriver les véhicules avant de traverser la D120 (route de l'Eyrieux) ; le miroir pour accéder au chemin de la Grange de Puaux a lui été remplacé.

Au cimetière du haut, le portail sera modifié en réhaussant le linteau en fer, pour que les mini pelles puissent passer. Ces travaux seront réalisés par l'entreprise Paul Roure des Ollières à qui nous avons aussi confiée la réalisation



Goudronnage route de Chalan

d'une toiture-auvent pour couvrir l'estrade démontable et ainsi mettre le matériel de scène à l'abri quand le temps est incertain. Livraison prévue avant la fin de l'année ...

À l'Hermet c'est le terrain de tennis qui s'est refait une jeunesse avec l'aide des riverains et le concours des Goudronneurs Ardéchois. Les fissures des joints du revêtement initial, envahies par les herbes rendaient le terrain impraticable. Elles ont été nettoyées puis comblées avec du sable avant d'être bouchées par du bitume. On peut à nouveau taper les balles et échanger de part et d'autre du filet !

### Rénovation thermique des bâtiments

Cette année encore, la commune a prévu de réaliser des travaux d'économie d'énergie sur deux logements locatifs et sur la salle associative de La Fargatte. Les portes d'entrée de l'ancienne poste sur la place et de la maison dite de « Léontine » rue Basse ville seront changées pour des portes isolantes répondant aux normes de la réglementation thermique actuelle. Il s'agit d'un investissement modeste mais nécessaire, représen-

tant 6 500 € en prévision du chantier plus conséquent de la salle des fêtes. Ce sont des travaux confiés à la SARL Havond Genton après consultation publique.



entretien des voies communales

### Voirie communale

Sous l'autorité de Sébastien FOUGIER, le 1<sup>er</sup> adjoint chargé des travaux, la voirie occupe toujours une bonne partie de l'activité du service technique.

Changement de prestataire cette année pour la campagne de fauche des talus des voies communales. C'est l'entreprise Reynier de St Laurent du pape qui, guidée par Vincent a nettoyé les abords des 50 km de voies communales. Coût de la prestation : 4 688.32 € TTC. À la fin du mois d'août est arrivé le temps du goudronnage. Le marché de travaux a été confié après consultation publique aux Goudronneurs Ardéchois. Cette année pas de réfection de routes, compte tenu du gros chantier prévu sur la route de Palix, seulement des « emplois » c'est-à-dire la réparation des trous en formation et des parties de voies détériorées par l'hiver. Ces travaux représentent tout de même 37 200 € TTC.

Le chantier de l'année pour la voirie sera donc la réfection du mur de soutènement de la route de Palix à Giffon. Après avoir envisagé l'hypothèse de déplacer l'axe de la chaussée en décaissant la montagne, force a été de constater que le problème resterait entier pour le mur existant. Tenu par les acacias qui ont poussé là, le mur de 7 m de haut par endroits, menaçait l'habitation située en dessous et les véhicules qui stationnaient au pied du mur. Sollicité, le service des routes du Département a proposé une solution dans le cadre de l'assistance technique aux petites collectivités : réfection du mur en repartant d'une solide base en béton compte tenu de la hauteur ; un enrochement en deux parties permettra d'atteindre le niveau de la route. Le résultat de la consultation des entreprises, nous a donc amené à réserver le budget de réfection des voies à ce seul investissement cette année. C'est l'entreprise TP Bertrand qui a obtenu le marché de travaux pour 47 316 € TTC. La CAPCA nous aide sur cette dépense grâce à un fond de concours de 10 000 €. Les travaux démarrent mi-novembre. Attention la route de Palix sera fermée en journée pendant la durée des travaux (de fin novembre à début janvier). Une déviation par le village et la route de St Pierreville sera mise en place.

Profitant du remblai laissé par la mise au gabarit du pont du ruisseau de Roubuols sur la route de St Pierreville (D264) et avec l'autorisation du service des routes du département, le parking de Plos à proximité de l'ancienne école a été agrandi en prenant sur une parcelle communale. Voilà qui améliore bien le stationnement dans le hameau !



Nettoyage terrain tennis l'Hermet

### Voirie départementale

Le chantier d'enfouissement du réseau électrique moyenne tension sur la D264 entre la Théoule et Margier aura occupé les esprits et perturbé la circulation pendant près de 4 mois. Ces travaux initiés par ENEDIS faisaient suite aux dégâts de la neige de novembre 2019 et avaient pour but d'enterrer la ligne HT entre Fontfraie et Le Bateau (D120) à Beauvène. La roche dure qui affleurerait dans le quartier a eu raison de 2 engins d'où l'important retard sur ce chantier. Le revêtement définitif de la chaussée s'est fait en septembre et la ligne électrique est désormais à l'abri des intempéries. Ce fut long mais c'est fait !

### Ajustement du plan d'adressage

Avec la pose des panneaux de rue et numéros d'habitation, des erreurs et des oublis sont apparus. Un ajustement du plan d'adressage était nécessaire et le conseil municipal a donc statué sur quelques corrections marginales ; la principale concerne l'appellation de la D230 venant de St Sauveur qui sera renommée route de St Sauveur et non plus route de Gluiras, ce qui créait de la confusion avec les routes de St Pierreville et de Beauvène qui elles aussi mènent à Gluiras. Les autres modifications portent sur l'attribution de nouveaux numéros, l'affectation des bonnes parcelles aux bons numéros et des inversions entre numéros voisins notamment dans les hameaux où les habitations sont imbriquées les unes aux autres. Après ces corrections, les adresses seront certifiées définitivement. Il reste encore des numéros d'habitation à récupérer en mairie. **Pensez à venir les chercher !**



Curage fossé route de Chalan



Parking de Plos

**L'Echoppe du Bon Berger**  
- ouvert 7j/7 -  
Salle panoramique  
04 75 30 42 25

**L'Épicerie** 8h-13h / 16h-20h  
produits du terroir  
**Le Restaurant**  
spécialités libanaises et arméniennes  
pizzas  
cuisine traditionnelle  
Le Village - 07190 GLUIRAS

**SERILLON BOISSONS**  
04 75 58 10 96  
Le Village 07240 CHALENCON  
Fax : 04 75 58 75 19  
serillon.boissons@outlook.fr

**CHATEAU BROWN**  
PESSAC-LÉOGNAN  
www.chateau-brown.com

**Le Relais de Sully à GLUIRAS 07190**  
Auberge  
Restaurant gastronomique  
chambres  
Menus - Carte -  
Salle pour réception et séminaire  
Siret 843 137 621  
Tél : 04 75 64 10 28

## SUCCÈS POUR LE RETOUR DE LA RONDE DES FOURS

Après deux annulations consécutives en 2020 et 2021, les randonneurs retrouvaient, en ce dimanche 8 mai, les chemins de la commune pour la 11ème ronde des fours des Légréimis. La météo favorable a permis d'attirer près de 600 randonneurs impatients de découvrir le parcours 2022. La quarantaine de bénévoles s'était activée en amont pour faire de cette reprise une réussite et, au dire des participants, ce cru 2022 fut de qualité !

Depuis le four Chabal au cœur du village et après le petit déjeuner pris devant la salle des fêtes, une quinzaine de km à travers notre belle campagne a conduit les marcheurs du Haut Vernet aux Nicolaux puis au Don où une pause casse-croûte était prévue : cailles, tabouret et pommes de terre pour affronter l'étape suivante. Il faut dire qu'il fallait quelques forces pour passer du Don à Chalan (400 m de dénivelé en moins de 2 km). L'arrivée sur le plateau de Chalan couvert de fleurs printanières était la récompense. Ensuite le chemin de Chalan au Besset, beaucoup plus tranquille, permettait de récupérer un peu avant de pouvoir déguster le dessert au four du Besset : flan et le désormais fameux pain/pomme. Il était alors temps d'aborder la redescente vers le village via Fougères et Fougeyrolles.

A l'arrivée, les randonneurs ont pu échanger leurs impressions autour de la buvette de la salle des fêtes. Tous étaient unanimes pour saluer la qualité de l'organisation. Leurs sourires et leurs compliments étaient la plus belle des récompenses pour François Salzmann, le président de l'association. À noter que la vente de pains, cuits au four au four Chabal, ainsi que de cailles a connu un tel succès que très vite ce fut la rupture de stock...

L'association Les Légréimis remercie vivement tous les propriétaires de fours qui ont bien voulu mettre à disposition leurs locaux et accueillir les promeneurs pour permettre cette belle manifestation. Elle remercie aussi les agriculteurs qui ont accepté de déplacer leurs animaux ou leur clôture pour libérer les sentiers. Bravo à tous et vivement 2023.



## FÊTE DE LA MUSIQUE

Anim'Gluias en partenariat avec la mairie (qui prenait en charge les musiciens) a proposé une belle animation pour fêter l'arrivée de l'été, le samedi 25 juin.

Les orages qui se succédaient jusqu'au vendredi ont maintenu les organisateurs sous tension jusqu'au dernier moment. Heureusement le samedi tout s'annonçait finalement au mieux (même si vers 18h quelques gouttes sont venues redonner un petit coup de stress !).

L'après-midi débutait par le concours de pétanque qui a réuni 16 doublettes. On retiendra la belle prestation des jeunes marcolais, Remy et Louis, qui ont remporté la finale face à la doublette mixte venue de Donzère.

Après le concours de pétanque, un musicien indépendant et 2 groupes se sont succédés sur la scène pour le plus grand bonheur du nombreux public. Public qui par ailleurs pouvait se restaurer autour du four à pain et de la buvette tenue par l'équipe d'Anim'Gluias renforcée pour l'occasion par des spécialistes de la Flamenkuch dirigés par Frédéric (un grand merci pour cette belle initiative que nous ne

manquerons pas de renouveler).

Saluons et remercions aussi les artistes qui se sont produits gratuitement (seuls les frais de déplacement et de location de matériel étaient à la charge de la mairie. Merci à Christophe Faure (dont la maman, Solange, habite Baugé), qui a coordonné toute la partie musicale.

Laurent, le premier intervenant venu de St Pierre-ville, a séduit le public avec sa musique africaine et ses instruments particulièrement originaux. Les jeunes du groupe Gloomy Shoes ont enchaîné avec une musique très jazzy. À partir de 21h30, les 7 musiciens du groupe Old Cracks ont parcouru le répertoire français des années 80 à nos jours. Un très bon moment bien dans l'esprit de la fête de la musique.

## PIBOU ET FÊTE AU VILLAGE

Samedi 9 juillet, ce fut une journée festive s'il en est puisque débutée à 11h avec la plantation du Pibou, elle s'est terminée vers trois heures, le dimanche matin.

Le troisième « Pibou » de la mandature, est cette année un cerisier planté dans la continuité de ses prédécesseurs le long de la salle des fêtes, (sur le chemin de l'école selon le plan d'adresse communal) et arrosé comme il se doit.



L'apéritif et le repas qui ont suivi, servis par le Conseil Municipal, ont attiré plus de 130 convives, bien installés à l'ombre des mûriers platanes. Même si le menu tend à devenir traditionnel : tapas et paëlla, il rencontre toujours le même succès. L'accordéon de l'incontournable Roland nous a accompagné à l'apéro et au dessert et vers 15h le concours de pétanque pouvait débuter pour les 24 doublettes inscrites. A la fin des 6 parties, toutes très disputées, les deux anciens maires de Marcols et Gluias (Michel Gêmo et Marc Tauleigne) s'imposaient face à Eric Ressler et François Besson. Merci aux vainqueurs qui ont laissé leur gain pour les œuvres du CCAS.

Vers 20h, les premières notes de musique du groupe « les Calaberts » de St Fortunat annonçaient le début de la soirée et celui du concert. Une prestation largement plébiscitée par le public. Vers 23h le feu d'artifice était tiré et très applaudi par les spectateurs. Pour le bal qui s'ensuivait, le DJ du groupe a su entraîner de nombreux danseurs sur la piste, pendant qu'on refaisait le monde autour de la buvette.

Une bien belle soirée estivale comme on les aime dans la simplicité, la convivialité et le partage. Par les temps qui courent cela redonne le moral.

## SOIRÉE GIPSY PAR ANIM'GLUIRAS

Samedi 23 juillet, Anim'Gluias proposait une soirée Gipsy dont la partie musicale était confiée au Musicien vaclusien Bambino, totalement inconnu dans nos contrées, qui s'est avéré une belle découverte.

Dès 15h, les pétanqueurs (12 doublettes) investissaient les terrains pour quelques parties acharnées. En finale Marc et Sébastien venaient à bout du jeune Gabin associé à Georges.

A partir de 19h30, par cette douce soirée d'été, autour du four à pain, les pizzas de Mathieu, les grillades de Roger comme les frites de Christiane et Jeannine sont tout juste parvenues à rassasier les nombreux convives. A la buvette, la marqui-

sette de Caroline, la présidente de l'association, a connu un grand succès.

Côté scène, si dans un premier temps le public se contentait d'écouter et d'apprécier cette belle musique gitane distillée par la guitare sèche de Bambino, il a par la suite investi la piste de danse jusque tard dans la nuit. Il est vrai que les airs connus revisités façon Gipsy donnaient des fourmis dans les gambettes.

Merci aux organisateurs et à renouveler sans modération.



## BAL DU BOUILLON

Le samedi 6 août, l'association Brasse Bouillon organisait pour la seconde fois son bal du bouillon sur la place de la Liberté à partir de 19h.

Un rendez-vous festif qui proposait au public de déguster une bombine faite maison (la seule véritable bombine de toute l'Ardèche bien entendu), mitonnée avec amour par l'ensemble de l'équipe, suivi par un bal trad animé par le groupe Folbémol. La météo, cette année a bien voulu être de la partie et plus de 150 participants ont festoyé et dansé tard dans la soirée. Une belle nuit de rires et de bonne humeur partagée.

Un grand merci de la part de l'équipe du Brasse Bouillon, à tous les participants qui leur font confiance, et à l'an que ven pour une troisième soirée déjà programmée.

PS : Un grand merci aussi à Gildas, le président de la chasse, qui a su convaincre quelques chasseurs qu'il ne s'agissait pas d'un bal trap et que les fusils n'étaient donc pas nécessaires.

Regis Havond

## TEMPS MAGNIFIQUE AU RENDEZ-VOUS DES CASTAGNADES

C'est toujours un moment attendu autant par les « locaux » que par les très nombreux touristes et on peut dire que le cru 2022 ne les aura pas déçus. Il est vrai que la quarantaine de bénévoles de l'AJAFE s'était démenée depuis la



veille pour que cette journée soit une réussite et par ailleurs le temps magnifique incitait à cette escapade ardéchoise.

Les visiteurs ont retrouvé les traditionnelles animations, de l'espeyade au grillage des châtaignes mais aussi les producteurs locaux qui ont largement comblé les chalands.

Le four à pain, indéniablement le clou de la fête, a chauffé durant deux jours mais les 100 kg de farine utilisés pour confectionner plus de 200 pains se sont finalement montrés insuffisants à satisfaire tous les amateurs.

Enfin ce bel après-midi s'est terminé autour du traditionnel pot au feu cuit au chaudron. Les 5 chaudrons installés devant la salle des fêtes ont permis de servir près de 250 repas. Il a même fallu refuser d'inscrire les retardataires.

À noter que ces castagnades 2022 ont eu les honneurs de la télévision et des réseaux sociaux puisque Antenne 2 avait envoyé une équipe pour couvrir l'événement et qu'une web-émission culinaire très suivie est aussi passée à Gluias ce jour-là. Une belle publicité pour le village et pour les prochaines manifestations.

**GEDIMAT**  
Thierry COURBY  
725, route de Valence  
07380 LES COLLIERES SUR EYRIELIX

Ouvert du lundi au vendredi  
de 7h à 12h et de 13h30 à 19h  
le samedi de 8h à 12h

thierry.courby0652@orange.fr | Tél. 04 75 66 20 74 | Fax 04 75 66 31 54

**SUPER U**  
Commerçants autrement

ZI LE PAÏSSIN • 07160 LE CHEYLARD

**04 75 29 74 44**

Ouvert du lundi au samedi  
de 8 h à 19 h  
le vendredi de 8 h à 19 h 30

- Carburant & station lavage 24 h / 24
- Distributeur de billets 24 h / 24
- Rayon pains ouvert à partir de 6 h 30
- Location véhicules utilitaires et tourisme
- Développement photos numériques
- Photomaton (nouvelle norme)
- Fioul domestique à la pompe

# RÉNOVATION DE « L'USINE »



Projet (esquisse)

## L'IDÉE

L'usine c'est en fait l'ancienne usine textile de Gluiras, acquise par la commune à la fin des années 80. Depuis elle été transformée au fil des ans en atelier de menuiserie, puis en salle des fêtes au rez de jardin ; au niveau supérieur, ont été installés des locaux professionnels (l'informatique pour les petites communes notamment), puis ce niveau du bâtiment a été entièrement affecté à du logement. Depuis les années 90, le bâtiment abrite au niveau 0 (rez de jardin) qui est semi enterré, la salle des fêtes. Une rénovation complète de ce niveau a été conduite dans les années 2000 en créant un hall d'entrée, un bar extérieur, une cuisine collective pour la cantine scolaire et une salle associative. 6 logements locatifs existent aujourd'hui au niveau 1 (rez de chaussée).

L'idée initiale de rénover la salle des fêtes s'est très vite étendue à la rénovation de l'ensemble du bâtiment. Elle collait parfaitement à la démarche de réduction des consommations d'énergie engagée par la commune depuis plusieurs années et la volonté de la municipalité actuelle de s'enga-

ger fortement dans la transition énergétique. Les événements internationaux et la réalité du bouleversement climatique nous donnent hélas raison.

## LES OBJECTIFS

Le projet poursuit plusieurs objectifs : rénovation thermique du bâtiment d'abord ; il s'agit de réduire les consommations d'énergie des occupants (locataires et mairie propriétaire) et donc leurs dépenses ; amélioration acoustique de la salle des fêtes réputée pour être de mauvaise qualité ; production et utilisation d'énergie renouvelable enfin, en utilisant le toit du bâtiment orienté plein sud pour y installer des panneaux solaires photovoltaïques.

Pour passer de l'idée au projet la commune a demandé de l'aide à différents organismes. C'est ainsi qu'au cours de l'année 2021, une pré-étude conduite par le SDE07 portant uniquement sur la salle des fêtes (niveau 0), a préconisé les travaux prioritaires sur le chauffage et l'isolation. Ces préconisations ont été complétées sur la partie logements

et pour la production d'énergie nécessaire à l'ensemble du bâtiment par un accompagnement de l'ADEME. Cette mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage a permis d'arrêter un programme de travaux et des objectifs plus précis.

La rénovation thermique du bâtiment porte principalement sur la partie logements, tandis que sur la salle des fêtes c'est principalement l'aspect acoustique qui sera traité. Ces travaux seront aussi l'occasion d'améliorer les abords du bâtiment.

Le remplacement du chauffage actuel de la salle des fêtes (chaudière gaz), étudié dans le cadre de la mission ADEME n'a pas été retenu compte tenu de la bonne couverture des besoins par le système actuel et du faible rapport économie d'énergie attendue / investissements nécessaires.

Compte tenu de l'orientation plein sud et de la taille de la toiture du bâtiment, des panneaux solaires photovoltaïques pour produire de l'électricité seront installés.

**Au final, l'objectif visé par ce projet est à minima, un gain de 40 % d'économies d'énergie par rapport aux consommations actuelles.**

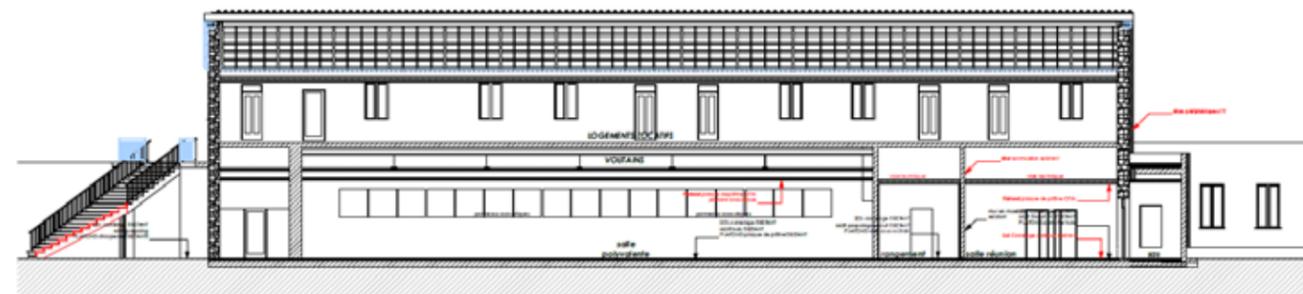
## LE PROJET

C'est l'agence d'architecture Pascal CARRILLO qui travaille sur le projet de rénovation. Elle a été choisie au terme d'une consultation de maîtrise d'œuvre en juin 2022. Rapidement des difficultés liées à la proximité entre logements et salle des fêtes ont été pointées au regard des normes incendie. Après examen par un bureau de contrôle technique dans l'été, le bâtiment doit en effet être mis aux normes actuelles et le projet adapté à cette nouvelle donne. Au passage le budget s'en trouve modifié – à la hausse évidemment.

# 80

## 80% DE LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE DE LA COMMUNE

Le toit du bâtiment permet d'installer environ 200 m<sup>2</sup> de capteurs solaires qui produiront 45 000 KWh par an pour une puissance estimée de 34.4 KWc. En comparaison, la moyenne de la consommation électrique de l'ensemble des bâtiments communaux et de l'éclairage public sur les 3 dernières années est de 55 534 KWh, c'est à dire que l'installation photovoltaïque de l'Usine couvrirait plus de 80% des besoins en électricité de la commune !



Vue en coupe Est Ouest (esquisse)

### En résumé, le projet consistera :

- À isoler le bâtiment et d'abord la partie logements en rez de chaussée (étanchéité à l'air des combles, isolation des plafonds et du plancher des logements, remplacement des menuiseries au sud, isolation par l'extérieur) ;
- À reprendre les plafonds de la salle des fêtes, de la petite salle des associations et du local de rangement pour les mettre aux normes incendie ; cette obligation est l'occasion d'améliorer l'acoustique de la grande salle en plafond et sur le mur du fond.

- À remplacer les installations de chauffage électrique des logements par des poêles à granulés, et à reprendre les différentes VMC existant dans le bâtiment pour les remplacer par des VMC individuelles à faible consommation

- À mettre aux normes l'ensemble des alimentations électriques du bâtiment, tant pour les logements que pour les salles communales. A l'occasion de ces travaux, les luminaires, selon leur fonction, seront équipés de LED, moins consommateurs d'énergie.

- Des petites interventions sur les abords du bâtiment seront réalisées selon le budget, mais pas encore validées : sas d'entrée à l'Est pour la salle des associations, réfection des escaliers à l'Ouest.

Le projet doit à présent être examiné par le conseil municipal de décembre ; en voici les premières images au stade de l'avant-projet sommaire.



Simulation de la toiture photovoltaïque

## UNE TOITURE SOLAIRE

À la demande de la commune, le Syndicat Départemental d'électricité de l'Ardèche (SDE07) a étudié la faisabilité technique et financière d'une installation solaire photovoltaïque sur le toit du bâtiment de l'Usine. Photovoltaïque signifie qui produit de l'électricité grâce à la lumière, contrairement aux installations solaires thermiques qui produisent de la chaleur. Le choix de revendre entièrement l'électricité produite a été privilégié par rapport à l'autoconsommation compte tenu de la présence des logements dans le bâtiment et des différences de consommation des différents occupants (mairie et locataires). L'électricité produite serait restituée en totalité au réseau et donc revendue à ENEDIS dans le cadre d'un contrat d'achat sur 20 ans. Le tarif en vigueur en 2022 pour la puissance de l'installation laisse espérer une recette annuelle de 5 500€ dont il faudra déduire les charges de fonctionnement annuelles. L'investissement pour une telle installation serait de 57 233€ HT avec au final un temps de retour sur investissement, hors emprunt, estimé à 13 ans et un bénéfice réalisé au bout de 20 ans d'environ 30 000 €.

# Vie communale

## ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS À GLUIRAS

Le 09 septembre la municipalité avait convié les nouveaux habitants de Gluiras et les responsables associatifs à un apéritif convivial sur la place du village pour faire connaissance. Le maire a tout d'abord présenté la commune et ses projets avant de lister la diversité de ses associations et des activités qu'elles proposent. En toute simplicité c'est autour d'un verre que les nouveaux et les anciens gluirassous ont échangé sur leurs activités et leurs passions. Les ressources des uns et des autres seront certainement mises à profit pour le plus grand bien de la commune et des associations. La trentaine de personnes présentes témoignait concrètement de ce regain démographique pour la commune.



nouveaux habitants et conseil municipal

Depuis un peu plus d'un an ce sont une trentaine de foyers qui se sont renouvelés à Gluiras ; ce dynamisme est sans doute la conséquence de la crise sanitaire et de la volonté des populations urbaines d'avoir un environnement moins stressant. Toujours est-il que 11 résidences sont désormais occupées de façon permanente et « génèrent » de nouveaux habitants et de jeunes écoliers

## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

À l'invitation du maire, une trentaine de personnes s'est rassemblée vendredi 11 novembre 2022 à 11h, sur l'espace du Souvenir au village pour participer à la cérémonie du 11 novembre. Pour le 104<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice de 1918, la municipalité, entourée des responsables associatifs, d'anciens combattants, du conseil municipal des jeunes a commémoré la Victoire et la Paix et a rendu hommage à tous les morts pour la France. Après la lecture du message du ministre des Armées, des Anciens Combattants et de la Mémoire, la traditionnelle gerbe a été déposée au pied du monument aux morts par les jeunes du CMJ. Les personnes présentes ont alors entonné La Marseillaise à capella, palliant ainsi les défaillances de la sono ... Un hommage bien plus vivant et chaleureux qu'à l'accoutumée que beaucoup ont demandé de renouveler.



Dépôt de gerbe par le CMJ



## VIE SCOLAIRE

### RENTRÉE 2022

Jeudi 1<sup>er</sup> septembre, 24 enfants se présentaient à l'école de Gluiras pour une rentrée des classes ensoleillée et sans masques ! Marlène DESMAISONS, Matthieu VALLENE et Anne FELIX étaient là pour les accueillir et rassurer les « petits nouveaux ». Les 24 élèves sont répartis sur 2 classes :

- Une classe maternelle avec 5 enfants en Petite Section, 3 enfants en Moyenne Section, 3 enfants en Grande Section
- Une classe élémentaire avec : 6 élèves en CP, 5 élèves en CE1, 2 élèves en CM2 (pas de CE2, ni de CM1 cette année)

Afin d'améliorer les conditions d'apprentissage la commune a investi dans l'achat de 4 nouveaux bureaux pour les petits et de 4 vélos / tricycles. Les enfants auront ainsi de quoi bien s'installer pour étudier mais aussi de quoi se défouler dans la cour de récréation !

Le personnel communal attaché au fonctionnement périscolaire a lui aussi repris le « chemin de l'école » et nous saluons leur investissement au service des enfants scolarisés à Gluiras.

### L'inter-écoles revient

Avec l'amélioration des conditions épidémiques liées au COVID, les rencontres inter-écoles sportives font leur retour. C'est une bonne nouvelle ! Les élèves de Gluiras rencontreront ainsi au gymnase de St Sauveur de Montagut les élèves des écoles de St Pierreville/Albon/Marcols les eaux/ St Etienne du Serre. Trois rencontres sont prévues et ce sera notamment l'occasion de s'exercer au cross ou tester les agrès pour la gymnastique.

Le cycle de natation est lui aussi prévu avec 3 journées à la piscine de Vernoux en 2023.

La commune de Gluiras soutient ces initiatives en prenant en charge les frais de déplacement, permettant ainsi aux jeunes élèves d'avoir accès à des infrastructures essentielles pour certains apprentissages.

### Cantine scolaire

Au vu de l'inflation et de l'envolée des prix, le conseil municipal a dû voter l'augmentation du prix de la cantine qui est désormais de 3,50 euros par repas et par enfant. Le prix du repas n'avait pas été augmenté depuis plusieurs années et Véronique GARNIER la cantinière pour la qualité des repas servis aux enfants et pour la bonne gestion de ce service aux familles.



### INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les modalités d'inscription sur les listes électorales ont changé. Désormais l'inscription pour les jeunes de plus de 16 ans est automatique dans la mesure où ils ont été recensés dans la commune à leur 16<sup>ème</sup> anniversaire. Plus besoin de s'inscrire avant le 31 décembre pour pouvoir voter l'année suivante, pour les plus de 18 ans recensés sur la commune. Par contre en cas de changement d'adresse et pour les plus de 18 ans qui n'ont jamais été inscrit sur une liste électorale, l'inscription doit se faire auprès de la mairie de résidence, et c'est possible tout au long de l'année sans délai de validité.

**EUROREPAR**  
CAR SERVICE

BRUNET AUTOMOBILES  
51 Grande rue  
07190 Saint Sauveur de Montagut  
Tél. 04 75 65 41 66  
ggebrunetautomobiles@gmail.com

**SARL VIALLET**

Mobili : 06.80.85.14.97  
Tél : 04.75.65.48.28  
07190 Gluiras  
Magny

Maçonnerie Générale  
(neuf & rénovation)  
Couverture & Charpente  
Doublage

Email : entrepriseviallet07@aliceadsl.fr

**MENUISERIE GENTON**

SARL  
HAVOND Mickaël  
GENTON Ludovic

06 99 01 48 95 M. Havond  
06 31 38 78 23 L. Genton

Plus - 07190 GLUIRAS - 04 75 29 28 82  
sarhavondgenton@aol.com

**Retour O Sources** Plomberie, chauffage, climatisation

**Jean-Daniel BOISSY**  
La Paille  
07190 GLUIRAS  
04 75 64 63 19  
jdboissy@orange.fr  
SIRET 848 342 711 00018

**SARL DELARBRE ET GOYARD**

CARRILAGES, DALLAGES  
SANS TRAITEMENT  
INTERIEUR ET EXTERIEUR,  
CHAPE - VENTE ET POSÉ

TEL/FAX 04 75 65 43 08  
06 81 22 87 29  
06 70 12 32 61

117 190 ST SAUVEUR DE MONTAGUT  
07 360 ST MICHEL DE CHABRELANOUX

**sarl SOUCHE**

LOCATION MATERIEL BTP  
AGREGATS - LIVRAISON

Les Bruas  
07360 Les Ollières-sur-Eyrieux

04 75 30 66 82  
06 72 00 39 04

# SYDEO, EAU POTABLE



Depuis le 1er janvier 2022, la gestion de l'eau potable pour notre commune est déléguée (par la CAPCA, compétente en la matière) au syndicat SYDEO basé au Pouzin. Nous avons déjà exposé dans les précédents numéros le fonctionnement de ce syndicat et les modifications minimes que cela aurait pour les usagers. Au terme de cette première année de gestion et surtout d'un été particulièrement sec et caniculaire, c'est l'occasion de faire un premier bilan.

## LE GOÛT DE L'EAU

Beaucoup l'ont remarqué et n'ont pas manqué de le dire en mairie, depuis le changement de gestionnaire, l'eau de Gluiras n'avait plus le même goût. En effet, SYDEO, le syndicat en charge de notre réseau s'est assuré de toutes les garanties de distribution d'une eau de qualité irréprochable sur le plan sanitaire. Ceci dans un contexte de sécheresse et de très fortes chaleurs au début de l'été. Dans un premier temps l'ensemble des réservoirs et du réseau ont été traités d'où un goût de chlore inhabituel à nos papilles pendant quelques jours. Ce goût a disparu assez vite, remplacé par une saveur de terre ou de vase vraiment prononcée, plus perceptible au village qu'ailleurs. Les techniciens du SYDEO à qui nous avons fait goûter l'eau du robinet en ont convenu. L'explication tient vraisemblablement au fait que le premier traitement a nettoyé les parois des réservoirs et mis en suspension des particules fines qui ont donné à l'eau distribuée par le réseau ce goût désagréable. Depuis plusieurs semaines tout semble revenu à la normale. L'eau de Gluiras a retrouvé son goût.

## UN ÉTÉ DIFFICILE POUR L'EAU

Un automne peu arrosé, un hiver doux, et un printemps sec, voilà les conditions dans lesquelles l'été est arrivé vers la fin juin. Le Préfet avait déjà pris plusieurs arrêtés réglementant l'usage de l'eau et au

fil des semaines ils se sont fait plus restrictifs. Le risque étant de ne plus avoir d'eau potable dans les réseaux. Au cours de cet été brûlant, certaines communes ont dû être secourues par les voisines, approvisionnées à l'aide de camions citernes. Ce ne fut pas le cas à Gluiras, nos ressources en eau sont importantes et ont tenu le coup, même au plus fort de la canicule. Il faut ici remercier la vigilance extrême du SYDEO qui a réagi très rapidement à la moindre fuite ou dysfonctionnement sur le réseau et nous a alertés chaque fois que la situation était critique. Il faut hélas dire aussi le manque de civisme et à vrai dire l'inconscience de certains qui n'ont eu aucun scrupule à remplir leur piscine au pire moment au risque de priver d'eau tout le village. Rappelons simplement que le tarif pour ce comportement peu citoyen coûte 1 500 € d'amende.

## INFO

Des opérations de désinfection des réservoirs doivent se dérouler du 05 au 14 décembre ; des coupures d'eau sont donc à prévoir durant cette période. Ces opérations pourront avoir une influence passagère sur le goût de l'eau.

- Terrassement  
 - Assainissement  
 - Travaux publics  
 - VRD  
 - Travaux forestiers  
 06 81 83 82 87  
 04 75 66 31 89  
 philippe.bertrand07@orange.fr

# Syndicat mixte ADN, FIBRE OPTIQUE

Les études pour le déploiement de la fibre optique sur la commune démarrent !

Piloté par le Syndicat mixte ADN, pour le compte des Départements de l'Ardèche et de la Drôme, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de la CAPCA, avec le soutien de l'État et de l'Europe, le déploiement du réseau public de fibre optique à la maison (FTTH) vient d'être lancé sur notre commune. Le déploiement se fera selon 2 « poches » : l'une dite 1-28 à partir de St Pierreville qui couvrira le versant Glueyre, le haut de la commune et le versant Beauvène, et l'autre dite 4-34 concerne le versant Eyrieux du village à St Sauveur et jusqu'au pont de Moulinas.

Il ne s'agit pour le moment que des études d'implantation du réseau sur les infrastructures existantes (ou non). Le groupement d'entreprises Axione / Bouygues Energies et Services a été missionné pour cette étape, la plus longue et la plus complexe du déploiement. Elle va durer entre 15 à 18 mois environ. Ces études vont permettre de relever les adresses de chaque logement, de repérer et de vérifier l'état des réseaux aériens et souterrains existants, de définir le tracé du futur réseau de la fibre et de signer les conventions de passage avec les propriétaires concernés si le réseau doit passer sur des parcelles privées. Des travaux d'élagage peuvent donc s'avérer nécessaires pour pouvoir déployer les nouveaux câbles de fibre optique et assurer la pérennité du réseau.

Après les études viendra l'étape des travaux, estimée entre 6 et 9 mois, ces travaux comprennent le génie-civil (selon les cas creusement de tranchées, pose des fourreaux ou consolidation des infrastructures existantes), le déploiement des câbles de fibre optique en aérien et en souterrain, la réalisation des branchements optiques et le contrôle qualité par des tests réseaux et mesures optiques.

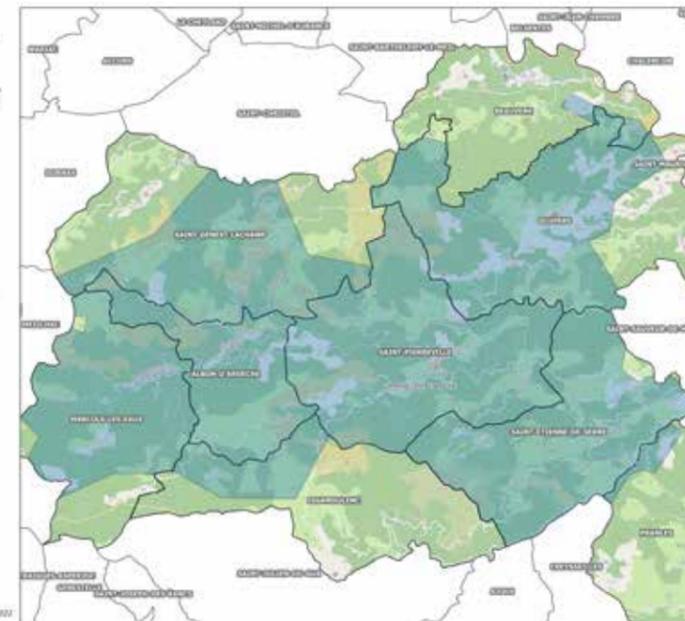
Une fois le réseau intégralement déployé, il est confié à ADTIM FTTH, l'exploitant du réseau public qui commercialise le réseau auprès des Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) c'est-à-dire les opérateurs comme Orange, Free, etc.. Ces derniers installeront alors leurs équipements dans les locaux techniques et pourront ensuite proposer leurs offres aux futurs abonnés. Cette étape dure environ 3 mois.

À l'ouverture commerciale du réseau prévue pour 2025, vous pourrez souscrire une offre fibre auprès d'un opérateur FAI disponible sur le réseau. Une prise terminale optique sera installée à votre domicile pour vous apporter la fibre.

### Poche de réalisation Zone d'études

Prarles / Albon-d'Ardèche / Issamoulienc / Saint-Pierreville / Saint-Genest-Lachamp / Gluiras / Saint-Etienne-de-Serre / Marcilly-les-Eaux (PR 1-28)

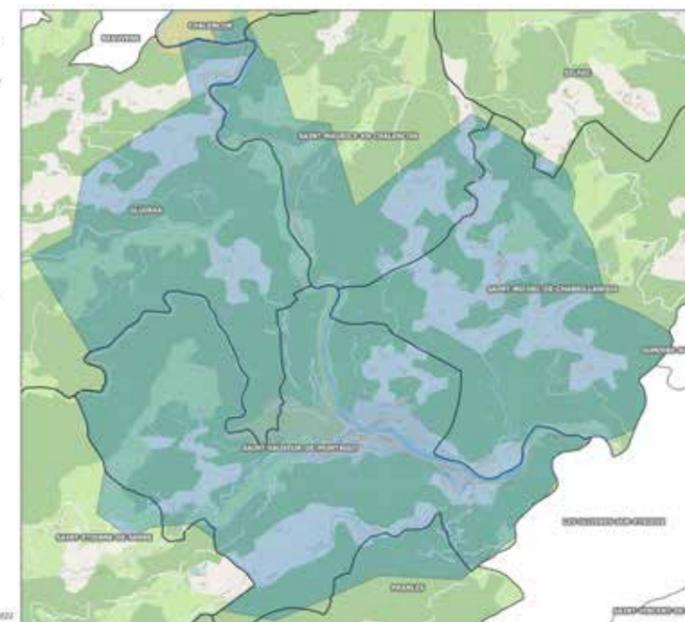
Foyers  
Communes  
Périmètre en cours d'études



### Poche de réalisation Zone d'études

Saint-Sauveur-de-Montagut / Saint-Michel-de-Chabrillanoux / Saint-Maurice-en-Chalençon / Gluiras (PR 4-34)

Foyers  
Communes  
Périmètre en cours d'études



Pour savoir si vous êtes concernés par les périmètres en cours d'études et être informés de l'avancement du déploiement, vous pouvez tester votre adresse postale sur l'outil d'éligibilité : <https://www.ardechedromenumerique.fr/eligibilite> Vous pouvez également consulter la Foire aux Questions sur ce site ou contacter la hotline d'ADTIM FTTH, l'exploitant du réseau public ADN, au 04 82 48 00 18 au prix d'un appel local, du lundi au vendredi de 8h à 20h.

**TP VALETTE**  
 Le pont, 15 route de Tauzuc • St-Sauveur-de-Montagut • valette.tp@gmail.com  
 06 50 53 38 71 / 06 64 59 54 64  
 www.tp-transport-valette.com



Aire de camping-cars

## TOURISME

### AIRE D'ACCUEIL CAMPING-CARS À L'HERMET

Installée en 2019, notre aire d'accueil pour les camping-cars a connu un gros succès cet été avec plus d'une centaine de passages cette saison. Rappelons qu'elle est ouverte de Pâques à la Toussaint (en dehors de cette période, le stationnement est autorisé mais les sanitaires ne sont pas accessibles car mis hors gel). De l'avis de tous les amateurs de tourisme itinérant, à la recherche de nature et de paysages, que nous avons vu passer en mairie, le cadre est remarquable et les installations parfaites. D'ailleurs il suffit d'aller voir les commentaires sur les réseaux sociaux pour s'en convaincre. Après 2 ans d'ouverture, et malgré une communication modeste de la part de la mairie, le bouche à oreille a fait son œuvre. Tout laisse présager une belle évolution de la fréquentation pour le plus grand bonheur de nos commerces locaux.

### TOURISME ET PARC NATUREL RÉGIONAL UNE IMAGE POSITIVE

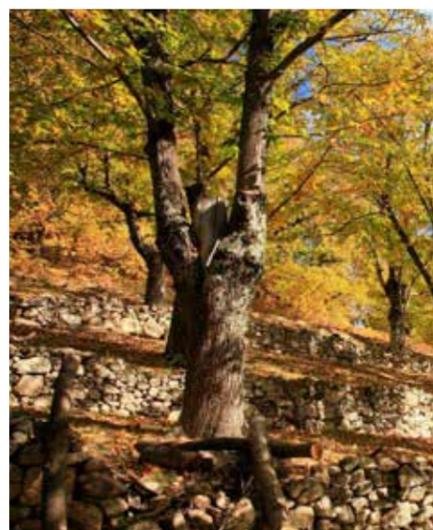
Le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche a fait l'objet d'une étude d'image et de notoriété avec les 9 autres PNR de la Région Auvergne Rhône Alpes. L'étude a porté sur un peu plus de 1000 personnes et sur les 10 Parc Naturels Régionaux. C'est l'occasion d'en tirer quelques enseignements, fortement résumés ici. Tout d'abord les PNR sont associés à une proximité avec la nature permettant l'évasion,

le ressourcement, et la pratique d'activités douces. Les visiteurs perçoivent aussi les territoires de parcs naturels comme un moyen de partager des moments conviviaux avec les habitants. Les PNR sont pour eux la garantie d'un tourisme respectueux des patrimoines naturels, culturels et locaux.

Fort des résultats de cette étude, le PNR des monts d'Ardèche en a tiré des orientations pour ses futures actions :

- Trouver un équilibre entre économie et écologie
- Développer la découverte du « local » et favoriser le « partage »
- Informer les habitants sur le rôle des PNR ; guider et accompagner les visiteurs
- Développer la mobilité douce
- Favoriser l'organisation collective des acteurs du tourisme sur le territoire du parc.

Ces orientations se traduiront par des actions et des financements qu'il faudra saisir le moment venu. Rappelons que la commune de Gluiras dispose d'une dizaine de lieux d'hébergements touristiques, de taille et d'activité très différentes : cela va du camping du Chambon - 110 emplacements à la chambre d'hôte individuelle. L'ensemble représente plus de 400 lits et d'autres projets doivent se concrétiser dans les prochains mois. L'activité touristique sur la commune mérite donc que l'on s'intéresse aux motivations de nos visiteurs pour mieux répondre à leurs attentes. C'est pourquoi, le résultat complet de cette étude a été communiqué aux hébergeurs de la commune. Il est disponible sur demande à la mairie.



## Ferdinand DURAND LE GARDIEN DU VILLAGE

Figures incontournables de Gluiras, qui n'a jamais croisé Ferdinand et sa Marcelle aux détours d'une route ou d'un chemin au volant de leur infatigable AX blanche ?

Ferdinand est né à Chomérac le 12 janvier 1928, de parents paysans qui menaient alors un troupeau de brebis. Il a 9 ans quand la petite famille s'installe à Saint Cierge-La-Serre en montagne. Le travail à la ferme ne manque pas, Ferdinand partage son temps entre l'école et les travaux agricoles comme bien des garçons de son âge. Une enfance heureuse, mais rude, les voitures sont rares et le chemin à pied est long de la ferme à la cour de récré !

En 1940, la guerre éclate et comme tous les hommes en bonne santé, son père est mobilisé. Plus de bras à la maison, il a 11 ans et il faut bien subvenir aux besoins vitaux de la famille. L'école est finie pour lui, l'institutrice aura beau lui faire parvenir les devoirs et les dictées, le temps s'écoule et il n'y retournera jamais. Il ne passera pas son certificat d'études, l'occasion ne lui en sera plus offerte. Il reste 3 ou 4 ans chez son grand-père comme ouvrier agricole. On le retrouve plus tard dans le village de Fiancey, en vallée du Rhône, donnant des coups de main à droite, à gauche, petits travaux, ramassage des pêches ... Puis, grâce à son frère Gaston, il se fait embaucher comme charpentier à Valence, chez son futur beau-frère. C'est à cette période qu'il rencontre Marcelle dont il tombe bien vite amoureux.

Juillet 1964, il a 34 ans, ils unissent officiellement leur destin. Les jeunes époux s'installent à Gluiras, le village natal de Marcelle. Elle ramène son « bel étranger » sur la commune. Ferdinand a tôt fait de s'intégrer à la vie de la localité. D'abord maçon-coffreur à Saint-Sauveur de Montagut, il exerce très vite son nouveau métier successivement chez Mr Blachier



Ferdinand fait son gerbier

puis chez Mr Crouzet, artisans du cru. En 1971, changement de cap, il se fait embaucher à l'usine Joanny de Gluiras au poste de moulinier. Il y reste dix ans et souvent travaille seul, la nuit.

Il a entre-temps rejoint le conseil municipal de Mr Serre, puis a été adjoint délégué aux travaux, avec Mr Risson jusqu'en 2001. Son engagement au service de sa commune et de ses habitants l'a conduit à présider le comité des fêtes de Gluiras et à participer activement aux animations du village. Après trente ans de services rendus à la commune, le « bel étranger » a gagné ses galons de maire adjoint honoraire et s'est vu remettre la médaille du village.

Passionné de nature, il est titulaire de la médaille de la fédération départementale de chasse et a présidé pendant plusieurs années l'intercommunalité de la chasse qui regroupait alors 11 communes.

Ferdinand est aussi un homme de foi, investi pour le service des autres : brancardier bénévole à Lourdes pendant 36 ans, secouriste, membre du secours catholique ardéchois, la liste est longue et la vie bien remplie, en somme.

Aujourd'hui paisibles retraités, Marcelle et Ferdinand veillent tous deux à l'entretien et au bon fonctionnement de l'église de la commune. À bientôt 95 ans, Ferdinand cultive encore son jardin.

Régis Havond



Ferdinand et Marcelle



Ferdinand à 21 et 28 ans, le reconnaissez-vous ?

# Informations pratiques ...

## Mairie :

Ouverture les lundi, mardi jeudi et vendredi de 9h15 à 11h45

Attention fermeture au public du 26 décembre au 01 janvier !

Tel : 04 75 66 74 30

Courriel : [secretariat-gluiras@orange.fr](mailto:secretariat-gluiras@orange.fr)

Site internet : [www.mairie-gluiras.fr](http://www.mairie-gluiras.fr)

## Agence Postale Communale :

Ouverture au public les lundi, mardi jeudi, vendredi et samedi de 9h20 à 11h40 ; l'agence sera fermée du 18 au 24 décembre

## Bibliothèque :

Ouverture au public le jeudi 15h à 18h

Les amateurs de scrabble sont les bienvenus

Dépôt / retour des livres possible à l'agence postale aux heures d'ouverture au public

## Déchetterie CAPCA (Encombrants) :

Route de Valence – 07190 St SAUVEUR de Montagut (après le Moulinon)

Ouverture au public du 01/10 au 31/05 (horaires d'hiver) : mardi, mercredi et jeudi, de 13h30 à 17h, samedi de 9h à 12h.

Pour les personnes qui ne peuvent se rendre à la déchetterie (pas de véhicule, objets volumineux ou très lourds), la mairie peut prendre en charge exceptionnellement ces encombrants. S'inscrire en mairie.

## Service de l'eau SYDEO :

Tel : 04 75 63 81 29 ;

ZI Le Paty – 07250 LE POUZIN

Site internet : [www.sydeo.fr](http://www.sydeo.fr)

## CAPCA :

Tel : 04 75 64 07 07 ;

1, rue serre du Serret - 07000 PRIVAS

Site internet : [www.privas-centre-ardeche.fr](http://www.privas-centre-ardeche.fr)

Directeur de publication : Ali-Patrick LOUAHALA  
Comité de rédaction : Municipalité de Gluiras  
Crédits photos : G. COURTHIAL ; A-P LOUAHALA ; M. TAULEIGNE ; P. FORGET ; R. HAVOND ; F. DURAND  
Graphisme : GRAPHÉOL  
Impression : Mairie de Gluiras

# Agenda

## MANIFESTATIONS À VENIR (dates connues lors de l'édition de ce numéro) :

**Samedi 17 décembre** : 12h Repas des anciens ; 16h Noël des enfants avec spectacle, puis passage du Père Noël et goûter organisés par le CCAS

**Dimanche 18 décembre (sous réserve de confirmation)** : Retransmission coupe du monde de football organisée par Anim'Gluiras

**Samedi 31 décembre** : 17h Randonnée aux farasses organisée par Les Légrémiss

**Samedi 14 janvier 2023** : Vœux du conseil municipal

**Samedi 21 janvier** : Loto du sou des écoles

**Samedi 28 janvier** : Ciné-Bouillon organisé par le Brasse Bouillon

**Samedi 18 février** : Atelier cuisine et repas de la St Valentin organisé par le CCAS

**Samedi 04 mars** : Soirée Raclette organisée par Anim'Gluiras

**Samedi 11 mars** : Théâtre avec la Cie Décalages qui présentera « Moi, j'crois pas » de J-C Grumberg ; soirée organisée par le CCAS

## ATTENTION ÉQUIPEMENTS D'HIVER OBLIGATOIRES DANS LES VÉHICULES !

Depuis le 1er novembre 2022 et jusqu'au 31 mars 2023 l'obligation de détenir des équipements spéciaux dans les véhicules s'applique. Ainsi, les véhicules légers, les utilitaires et les camping-cars doivent, soit détenir des chaînes métalliques à neige ou textiles pour au moins deux roues motrices, soit être équipés de quatre pneus hiver.

La commune de Gluiras est concernée par cette mesure pour la totalité de son territoire et à la différence de l'an dernier, le préfet nous fait savoir que la règle sera pleinement mise en œuvre, traduisez : pas de souplesse lors d'éventuels contrôles ...



**Spécialiste de la voirie communale et privé**

**Anthony MOINS**

☎ **04 26 53 03 53**

07360 St Michel de Chabrilanoux

[anthony.moins@gmail.com](mailto:anthony.moins@gmail.com)

[www.goudronneurs-ardechois.fr](http://www.goudronneurs-ardechois.fr)